NUMERO 1

ANNEE 2022

Vivre à Manom

Enfin des trottoirs dignes de ce nom!

La jeune équipe de foot étrenne les vestiaires!

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Vivre à Manom

Depuis les années 1980, les municipalités successives vous ont informé de leurs activités à travers le bulletin municipal diffusé annuellement.

Auparavant, deux premières brochures titrées « Manom Information » étaient de petits fascicules aux écrits et graphismes monochromes. Ils présentaient globalement la commune et donnaient des informations précieuses à destination des nouveaux habitants.

A partir de 1991, « Vivre à Manom » paraît annuellement sous forme d'un bulletin coloré et illustré de photographies.
Conservant sa mission d'information, il rend compte, chiffres et images à l'appui, de toute l'activité communale.

Au fil des années, avec la mise en place du site internet, le bulletin s'intéresse davantage à la vie communale et laisse aussi une place importante à la vie associative et scolaire.

Chères Manomoises et chers Manomois, nous souhaitons vous informer plus fréquemment pour insuffler une dynamique, favoriser entre nous des liens de proximité et vous inviter à participer davantage à la vie de notre commune.

C'est pourquoi, nous publierons désormais trois bulletins par an.

Je vous propose de découvrir ce bulletin 2022 qui, vous le constaterez, est déjà riche d'informations en ce tout début d'année.
Bien cordialement,

Marie-Laurence HERFELD
Maire

manom

Sommaire

2 Edito / Sommaire

3 Médailles / Lauréats

4 Projet / Travaux

5 Associations manomoises

6 - 7 Scolarité / Jeunesse

8-9 Agenda 2022

10 Service / Santé

11- 12 Evènements

13 - 14 Environnement / Sécurité

15 Etat civil

Récompensent Sandrine VATRY et Sylvain LISCH

C'est au cours d'une soirée conviviale que le maire a eu le plaisir de remettre à Sandrine VATRY la médaille de vermeil pour 25 années de travail au service entretien de la commune.

Embauché à la commune de Manom le 1er octobre 1985 et actuellement Agent de Maîtrise Principal, Sylvain LISCH s'est vu remettre la médaille d'or communale de travail pour 35 années passées aux services techniques de la commune.

Une récompense bien méritée pour ces deux agents qui font preuve de conscience professionnelle, compétences et disponibilité au service du bon fonctionnement de la commune.

Peu avant Noël, les membres du jury ont sillonné les rues de la ville afin de sélectionner les plus belles illuminations. Le classement n'a pas été facile à déterminer car les réalisations étaient remarquables, notamment dans la rue Gabriel Pierné qui compte pas moins de 4 lauréats.

Conformément au règlement, la commission a classé hors concours la maison de M.Mme GIUSTINO-CEDLER pour avoir obtenu 3 podiums successifs.

- 2ème M.Mme WEBER
- 3eme M.Mme BURGUN
- 4ème M.Mme ALIX
- 5ème M.Mme GROSIO

Une habitation a été primée à Maison Rouge (M.Mme ONYSZKO 7ème prix).

Fera-t-elle des émules l'an prochain ?

Les illuminations gagneront-elles la Boucle des Jardiniers et la rue des Puits ?

En récompense, quinze lauréats ont reçu un chèque d'une valeur allant de 30€ à 80€ en fonction du classement.

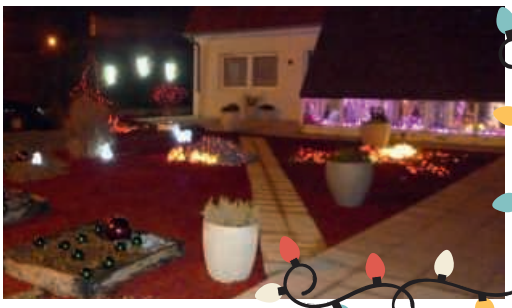

Route du Luxembourg

Enfin des trottoirs dignes de ce nom!

Dès le début du mois de janvier, les travaux ont repris sur la route du Luxembourg. L'entreprise Lingenheld a réalisé les délimitations des emplacements réservés au stationnement. Les conditions météorologiques et l'ouverture de l'usine fournissant le bitume ont permis la pose de la couche d'enrobé durant la première semaine de février.

Plus que le retour à la sérénité après des mois de travaux qui se sont succédés, les riverains vont enfin apprécier de pouvoir marcher sur un sol propre et en toute sécurité le long de cette route départementale. L'ensemble des réseaux maintenant enfouis et l'alignement des nouveaux candélabres donnent une perspective de vue dégagée. Les espaces en terre seront végétalisés en avril. Cinq bacs à fleurs et six barrières florales colorées sont en commande. Ils apporteront la touche finale et l'élégance à cette rénovation tant attendue.

Rénovation du gymnase : ça avance !

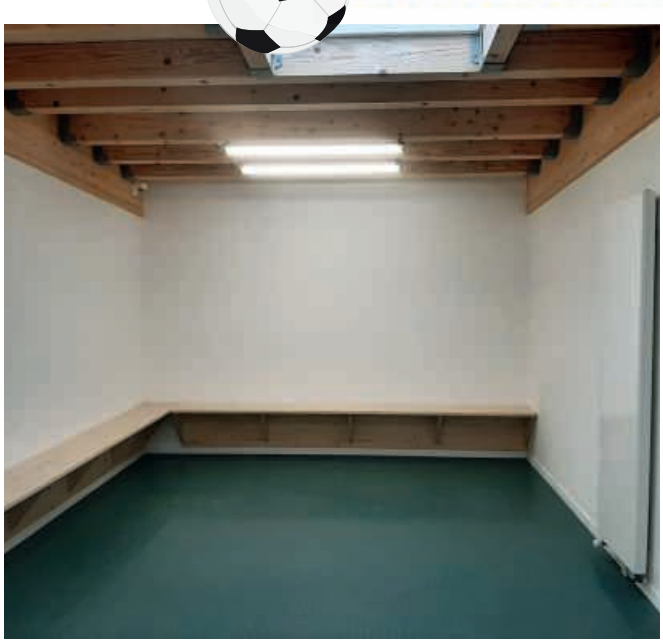

Le mois de janvier 2022 a vu le passage d'une étape importante du chantier avec la livraison du nouveau bâtiment d'extension des vestiaires pour le club de football de la "Jeunesse Sportive MANOM". Le bâtiment est composé d'une salle de réunion, de deux vestiaires "joueurs" et de deux vestiaires "arbitres", tous équipés de douches et de sanitaires.

Les joueurs, petits et grands, peuvent ainsi profiter de ce nouvel équipement lors de leurs entraînements et matches hebdomadaires !

Du côté de la partie rénovée du gymnase, les travaux avancent conformément au planning et la livraison finale est prévue pour le début de l'été 2022.

Enfin, en phase finale du chantier, un bardage de finition ajouré viendra clôturer et unifier les deux bâtiment, gymnase et vestiaire foot.

L'inauguration du complexe aura lieu lors du week-end de la Fête Patronale, fin août 2022.

3ème âge

Après un repos entre Noël et Nouvel An, les rendez-vous récréatifs du jeudi après midi ont repris au Foyer pour l'association du 3ème Age avec la dégustation de la traditionnelle et excellente galette des rois (offerte par le Crédit Mutuel notre fidèle partenaire).

DES RETROUVAILLES ATTENDUES ET APPRÉCIÉES !

La Pastourelle

VENEZ PASSER AVEC NOUS UN APRÈS-MIDI EN CHANSONS :
VOUS NE SEREZ PAS DÉÇUS !
UNE DATE À NOTER DANS VOTRE AGENDA 2022 !!

Il a fallu rajouter des chaises en ce samedi soir 18 décembre 2021 : tous les bancs de l'église n'ont pas suffi pour accueillir le nombreux public présent pour le traditionnel concert de Noël de la Pastourelle !

Après une première partie assurée par la chorale Gospel de Rodemack, les choristes manomois ont occupé la scène, sous la direction de Joseph Domanti, pour un répertoire varié de chants de Noël et de variété française.

Frustrés par une interruption contrainte de deux ans, c'est avec un enthousiasme intact que les choristes ont offert à leur fidèle public un spectacle empreint de douceur et de gaité dans une ambiance des plus chaleureuses.

Les applaudissements nourris des spectateurs ont ponctué cette belle soirée et témoigné du plaisir réciproque de se retrouver pour ce beau moment de partage.

La Pastourelle prépare activement son concert de printemps du dimanche 22 mai 2022 à 15h en l'église Notre Dame de l'Assomption de Manom, avec la chorale Crescendo de Bouzonville en première partie, pour un spectacle haut en couleur et … de belles surprises !!

Tennis de table

SOIREE DARK PING

Cette nouvelle activité a rassemblé une trentaine de joueurs petits et grands. Rémi et Arthur ont installé des lumières noires, des rubans sur les tables. Les pongistes habillés en fluo ou en blanc se sont défiés dans une ambiance détendue et festive avec des balles oranges.

Du neuf dans la cour

A l'école maternelle de Manom, les élèves bénéficient d'une cour de récréation aménagée où l'espace végétalisé occupe une surface prépondérante. Pour garantir la sécurité et entretenir cet environnement privilégié, la cour fait actuellement l'objet de plusieurs modifications.

Les balançoires ont été déposées et seront remplacées par de nouvelles structures de jeux choisies par les enseignantes. Les petits bancs, autrefois utiles dans les vestiaires du gymnase, sont maintenant placés dans la cour.

Les noyers ont été élagués l'an passé. Deux vieux pommiers ont été supprimés. A leur place, un conifère de plus de 2 mètres de hauteur, vient d'être planté par nos agents. Avec son feuillage persistant, le sapin de variété Nordmann ornera toute l'année ce cadre de verdure.

Grâce à leurs enseignantes, nos jeunes enfants ont été associés à ces diverses interventions qui participent à leur éducation à l'environnement.

Une nouvelle cabane, financée par l'AAPE, s'est également installée dans la cour afin d'y abriter les vélos et trottinettes.

Animation sportive

Lors des vacances de février, le club de Tennis de Table en partenariat avec la mairie a une nouvelle fois proposé des activités sportives aux enfants de la commune. Ils ont pu pratiquer selon leurs envies : le badminton, le tennis de table, l'athlétisme, le hockey, le roller, le handball dans le gymnase. Ils sont allés chaque semaine au laser game, au trampoline park et à la piscine. On a hâte de vous retrouver aux prochaines vacances scolaires !

Baccalauréat

Oups... Petit oubli!

Guillaume HEIN, écolier à l'école primaire Emile MOSELLY puis élève au collège et lycée Saint Pierre Chanel, obtient son baccalauréat avec les spécialités Mathématiques, Numériques et Sciences-Informatiques avec une mention 'Très bien'. Il concrétise enfin son rêve et poursuit ses études à Strasbourg à l'Epitech pour obtenir un Master Expert en Technologie de l'Information.

Toutes nos félicitations !

Enquête sur l'ouverture d'une animation ados

Une animation ados 11/14 ans va bientôt voir le jour sur la commune de Manom et sera gérée par l'Association Accueil Loisirs Manomois. Afin de proposer une structure au plus proche des envies et attentes de votre enfant, merci de l'inviter à prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire.

Bulletin à déposer/renvoyer avant fin mars 2022 - Plusieurs réponses sont possibles pour chaque rubrique.

A la mairie de MANOM – 68 Grand Rue / Par mail à : mairie.manom@wanadoo.fr

- **Quels types d'activités aimerais-tu y trouver :**

☐ Activités numériques, informatiques ☐ Activités manuelles / artistiques

☐ Sorties (cinéma, parc, bowling…) ☐ Rencontres avec d'autres espaces jeunes

☐ Journées à thèmes ☐ Organisation de séjours

☐ Autres : (précisez)…….

- **Qu'aimerais-tu trouver dans la salle qui sera dédiée à cet accueil (aménagement, mobilier, jeux…)**

☐ Des jeux : baby foot, table de tennis de table, jeux de société

☐ Espace détente : canapé, poste de musique…

☐ …….

- **Quand voudrais-tu fréquenter cette animation ados :**

·VACANCES

Février Avril Eté Octobre Noël JAMAIS durant les vacances

- A quel Moment :

Matin (de ……H à ……H) Après-midi (de ……H à ……H)

- Fréquence : (nombre de jours)

1 à 2 fois par semaine Quasiment tous les jours En fonction des potes, des copains et/ou du programme

·PERIODE SCOLAIRE

Mercredi après-midi Vendredi soir Samedi matin Samedi après-midi JAMAIS durant la période scolaire

Note ici tout commentaire qui pourrait nous être utile, ou ce dont tu souhaites nous faire part :

……

……

Ton nom / prénom : …… Année de naissance : ……

MERCI DE TA COLLABORATION

Agenda 2022

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET
SAM 5 DIM 6 Théâtre Arlequin	DIM 10 Elections présidentielles 1er tour	DIM 15 Dimanche au jardin des Ombrières Municipalité	DIM 12 Jardin des Sens en fête Municipalité	LUN 20 juin/ DIM 3 juil Manom Plage Municipalité
	DIM 24 Elections présidentielles 2e tour	DIM 22 Concert de printemps Pastourelle	VEN 17 Marché du Terroir Municipalité	VEN 1 SAM 2 Safari intime Municipalité / NEST
		JEU 26 Concours de pêche La Carpe 21ème Grand Prix de Manom Fidelio	DIM 12-19 Elections législatives	DIM 3 La Manomoise Fidelio

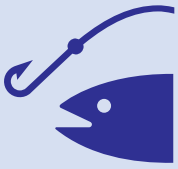

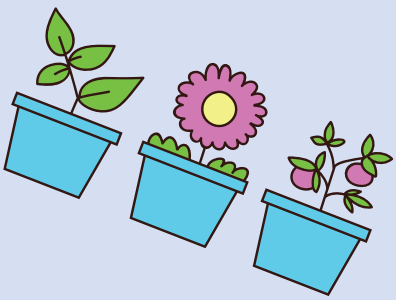

Agenda 2022

AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
SAM 27 DIM 28 Fête Patronale Municipalité	**DIM 25** Cyclo-cross du château de la Grange Fidelio	Halloween AAPE	DIM 20 Repas des Anciens Municipalité	DIM 11 déc/ MAR 3 janv Fête des Lumières Municipalité
				SAM 17 Concert de Noël Pastourelle

Mano'bus

Un service de transport solidaire assuré depuis 5 ans

Mis en place en 2017 par le CCAS, ce service de transport solidaire donne la possibilité aux Manomois* de se rendre du village au Centre Commercial Carrefour Market.
A présent, Rémi HOSY assure un transport aller-retour chaque vendredi matin au Départ rue St Louis à 8h45 et Retour à 10h15.
Il est possible d'envisager un départ rue Pellerin à 10h et retour à 11h30.

Pour profiter de ce service, il est nécessaire de s'inscrire en mairie avant le jeudi précédent.
Les tickets de transport fixés à 2€ Aller-Retour sont disponibles en mairie.

*Personnes âgées d'au moins 60 ans ou titulaire d'une carte d'invalidité

Quoi de neuf, Docteur?

Les médecins généralistes Julia Baum-Durrenberger et Sarah Lhuillier ont déménagé dans leurs nouveaux locaux, rue de la Paix.

Un conseiller numérique au service des Manomois

Vous qui éprouvez des difficultés à utiliser un ordinateur, une tablette, vous qui êtes amené à naviguer sur internet pour effectuer vos démarches administratives, sachez qu'un conseiller numérique est à votre disposition dans la commune.
Sébastien STRUPP a été recruté par la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville par le biais du Pôle numérique Thi'Pi. Il a pour mission d'accompagner et de rendre autonome les citoyens quel que soit leur âge, dans leur usage des outils informatiques et numériques.
Il intervient avec ou sans rendez-vous, un jeudi sur deux, de 9h à 11h à l'Arche. Ce service est gratuit.

Renseignements :
Mairie de Manom : 03 82 53 63 64

Un dimanche au jardin

Le dimanche 15 mai venez faire la fête en musique au jardin des Ombrières !

Cette année, le groupe invité est Big FRoB'Z.
C'est un septet cuivré de musique instrumentale rythmée, syncopée et improvisée. Il joue des arrangements originaux de musiques mélangeant différents genres (Funk, ROck, Blues, et jazZ).

Big FRoB'Z réunit une brochette des meilleurs musiciens de la région. Ils sont tous soit professionnels, semi professionnels ou en voie de le devenir, multi instrumentistes, compositeurs, arrangeurs, chef d'orchestre ou leader de leurs propres formations

En une phrase, Big FRoB'Z c'est le mini Big Band de jazz moderne Lorrain.

L'Arlequin Manomois

Trois ans après sa dernière représentation, l'Arlequin Manomois a l'immense plaisir de retrouver son public.
C'est une comédie de Carole GREEP intitulée « J'aime beaucoup ce que vous faites » qui sera jouée avec beaucoup d'enthousiasme, tant vous nous avez manqués.

Jardin des sens

La poésie des sons

Les Sculpteurs de sons, invités au jardin des Sens, vont nous faire découvrir à travers sculptures et instruments de musique de nouveaux gestes musicaux. Chacun pourra jouer avec les sons et créer sa musique.
Laissez-vous tenter par cette aventure musicale et tactile, innovante et poétique!

Dimanche 12 juin de 10h à 18h; petite restauration sur place.

Safari Intime

Et la rue devient théâtre..

NEST THÉÂTRE

DANS LE CADRE DE LA CRÉATION ARTISTIQUE « SAFARI INTIME » LES ARTISTES DE LA COMPAGNIE « OPERA PAGAÏE » VIENDRONT À LA RENCONTRE DES HABITANTS DE MANOM DU 5 AU 7 AVRIL 2022. ILS INTERVIENDRONT DANS LES RUES CHOISIES POUR LEUR DÉAMBULATION POÉTIQUE. RÉSERVEZ-LEUR UN ACCUEIL CHALEUREUX!

Les 1er et 2 juillet 2022, Le Nest Théâtre – Centre Dramatique National transfrontalier de Thionville-Grand Est, la mairie de Manom et la compagnie Opéra Pagaï collaborent pour mettre votre quartier à l'honneur. Les rues, les jardins, les cours, les maisons, les appartements deviendront pour deux soirées le lieu d'une déambulation souriante et poétique.
Ainsi, après avoir assisté à une courte conférence d'accueil, vous pourrez observer, par les fenêtres ouvertes la manomoise et le manomois dans sa réalité quotidienne, dans son intimité, au creux de son habitat naturel.
Et, si vous vous sentez une âme de saltimbanque, au moins pour un soir d'été, vous pourrez également rejoindre la joyeuse troupe d'acteurs professionnels.

NB Attention ! La réalité étant parfois difficile à accepter, certaines scènes pourraient heurter la sensibilité de ceux qui n'ont jamais osé regarder par le trou de la serrure...

La Carpe

Jeudi 26 mai concours de pêche à la truite

Cette sortie sportive et festive est attendue avec impatience par de nombreux pêcheurs, grands et petits, mais aussi par les amateurs d'une journée conviviale et au contact de la nature.
L'association LA CARPE leur donne rendez-vous le jeudi 26 mai à l'occasion du concours de pêche qui se déroulera derrière le restaurant les Etangs.
Pêche à la truite bien sûr, mais aussi restauration et buvette devraient permettre à tous de passer une agréable journée de printemps au grand air.

Dératisation

Les prochaines campagnes de dératisation auront lieu du 15 au 19 Août et du 31 Octobre au 4 Novembre 2022.

Stationnement

Depuis plus d'un an, les agents de police municipale effectuent auprès des Manomois une mission de "sensibilisation aux infractions".
Force est de constater que la pédagogie a ses limites.
Trop de piétons, écoliers, personnes en fauteuil ou ayant une poussette sont contraints d'emprunter la chaussée ; trop de conducteurs se plaignent d'une visibilité réduite à certains carrefours du village car les trottoirs sont occupés par des véhicules.
Or, la protection et la sécurité de tous est notre priorité !
Et il appartient désormais au service de police d'exercer sa mission de surveillance et de constater les infractions.

A ce titre et pour rappel :

- Il est impératif de laisser libres les voies piétonnes matérialisées au sol.
- De nombreux parkings publics et gratuits sont à votre disposition : Pharmacie : 13+5 places, Cimetière : 7+5 places, Place Libération 29 places, Parking Captien 85 places, Rue de Laur : 10 places, Rue de Lagrange : 10 places, Rue Maginot : 12 places.

Enfin, consciente de la difficulté rencontrée dans certaines rues du village, la municipalité a engagé une réflexion en concertation avec les riverains des rues de la Moselle, des Fêtes et Lagrange afin d'évaluer la capacité de stationnements encore réalisables.

Déchets

Quel que soit le jour de la semaine, les rues de notre ville sont polluées par des poubelles qui restent à demeure sur les trottoirs. Parfois, les conteneurs entravent même la circulation des piétons, parfois ils tentent quelques pyromanes inconscients…

Savez-vous que la présentation et la collecte des déchets est règlementée ?

Le Code de l'Environnement, le Code de la Santé Publique, le Règlement Sanitaire Départemental, le Code de Voirie Routière ont établis des règles en relation avec leur domaine de compétence.

Ainsi pour des raisons d'hygiène et de salubrité publique, pour assurer votre sécurité :

- Les bacs et sacs pour collecte sélective doivent être déposés en bordure de voie autant que possible de façon regroupée pour faciliter la collecte.
- Ils ne doivent en aucun cas entraver la circulation des piétons et des véhicules.
- Les opérations de collecte étant réalisées le matin, les bacs ou sacs doivent être présentés au plus tôt à 18 heures la veille du jour de la collecte puis remisés dans la journée.

Le respect de ces prescriptions est obligatoire.

Peupleraie

Pour assurer la sécurité, des peupliers seront supprimés.

Les 6 derniers peupliers, témoins de la peupleraie qui se trouvait en lieu et place de l'immeuble La Princerie, doivent être abattus début avril.

S'il est vrai que le peuplier ploie mais ne rompt pas, les récents épisodes de grands vents ont montré à quel point ces arbres centenaires impactent les balcons et la toiture de l'immeuble. Suivant les conseils des différents élagueurs que nous avons consultés, il est préférable de les supprimer. Le chemin des écoliers sera bien sûr sécurisé le jour venu.

Naissance

DE LAZZER VEGAS
Cassandre
01/12/2021

OMER
Louise
03/01/2022

WEISSE
Karel
11/01/2022

PRECHEUR
Maxine
16/01/2022

LOUIS SCHEID
Sacha
31/01/2022

DESHAYES
Loïs
10/02/2022

L'année 2021 en Chiffres

27 NAISSANCES

31 DÉCÈS
DONT
16 RÉSIDENTS EHPAD

2974 HABITANTS*

10 MARIAGES

6 NOCES DE DIAMANT
5 NOCES D'OR

*INSEE 1er janvier 2022

Mariage

Aurore LEUILLIER et
Renaud ALBERT
le 24 décembre 2021

Votre bébé doit naître dans l'année?
Un mariage en 2022 ?
N'hésitez pas à nous transmettre une photo accompagnée de l'autorisation de publication.
mairie.manom@wanadoo.fr

Décès de notre doyenne

Mme Jeanne MAHE doyenne de MANOM est décédée le 31 décembre à l'âge de 99 ans. Elle résidait au 125 rue de Lagrange. Mais c'est à l'Ehpad de la Kissel à Hettange Grande qu'elle s'est éteinte.
Cette dame, très discrète, enseignait les mathématiques au Lycée Charlemagne de Thionville. Ses élèves Manomois garderont un bon souvenir de leur professeur.

A partir du lundi 21 mars 2022

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

1ère année de maternelle, CP et nouveaux arrivants

Les inscriptions scolaires ont lieu en mairie du
lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
Une demande de dérogation doit être motivée par un courrier
(à retirer en mairie).

L'inscription :

LES PARENTS SE PRÉSENTENT EN MAIRIE MUNIS DE :

- LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS DÛMENT COMPLÉTÉE (À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE DE LA MAIRIE-RUBRIQUE ÉCOLE, À RETIRER EN MAIRIE OU REÇUE PAR COURRIER)
- LA DÉCISION DU JUGE EN CAS DE DIVORCE OU DE SÉPARATION FIXANT LA RÉSIDENCE DE L'ENFANT
- UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS
- LE LIVRET DE FAMILLE
- LE CARNET DE VACCINATION DE L'ENFANT
- LE FORMULAIRE DE DÉROGATION COMPLÉTÉ ET SIGNÉ